



RCS : CRETEIL

Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 02179

Numéro SIREN : 309 044 451

Nom ou dénomination : AAZ PRODUCTIONS LE MATERIEL BIOMEDICAL

Ce dépôt a été enregistré le 31/07/2017 sous le numéro de dépôt 18094

LE

31 JUIL. 2017

SOUS LE N° 18094

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	44 419	2 252	42 167	
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	4 682	3 972	710	960
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	500		500	500
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	49 601	6 225	43 376	1 460
Stocks				
Matières premières et autres approv.				-343
Marchandises	696 290		696 290	458 258
Créances				
Clients et comptes rattachés	615 606	17 000	598 606	1 157 664
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	191 847		191 847	102 508
Autres créances	8 080		8 080	541
Divers				
Disponibilités	2 034 810		2 034 810	1 244 517
Charges constatées d'avance	5 227		5 227	1 987
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 551 859	17 000	3 534 859	2 965 132
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	3 601 461	23 225	3 578 236	2 966 592

Bilan

	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
PASSIF		
Capital social ou individuel	24 446	24 446
Réserve légale	2 445	2 445
Autres réserves	1 670 000	770 000
Report à nouveau	167 691	165 907
Résultat de l'exercice	255 383	901 785
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 119 964	1 864 581
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	383 007	300 816
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	932 219	632 377
<i>Personnel</i>	16 499	9 711
<i>Organismes sociaux</i>	38 418	40 998
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		96 068
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	2 226	12 772
Dettes fiscales et sociales	57 143	159 549
Autres dettes	85 903	
TOTAL DETTES	1 458 272	1 092 742
Ecart de conversion - Passif		9 268
TOTAL PASSIF	3 578 236	2 966 592

Compte de Résultat

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises	2 396 119	4 022 847	-1 626 728	-40,44
Production vendue	162 597	144 660	17 937	12,40
Autres produits	4 047	16 125	-12 078	-74,90
Total	2 562 763	4 183 633	-1 620 869	-38,74
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises	1 333 592	1 772 439	-438 846	-24,76
Variation de stock (m/ses)	-238 032	-136 388	-101 644	74,53
Achats de m.p & aut.approv.	31 726	32 690	-964	-2,95
Autres achats & charges externes	844 990	934 736	-89 746	-9,60
Total	1 972 276	2 603 477	-631 200	-24,24
MARGE SUR M/SES & MAT	590 487	1 580 156	-989 669	-62,63
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	6 253	16 675	-10 421	-62,50
Salaires et Traitements	170 736	150 638	20 098	13,34
Charges sociales	72 179	66 546	5 634	8,47
Amortissements et provisions	2 502	197	2 305	NS
Total	251 671	234 055	17 616	7,53
RESULTAT D'EXPLOITATION	338 816	1 346 101	-1 007 285	-74,83
Produits financiers	16 931	24 882	-7 951	-31,95
Charges financières	21 970	29 965	-7 996	-26,68
Résultat financier	-5 039	-5 084	45	-0,88
RESULTAT COURANT	333 777	1 341 017	-1 007 240	-75,11
Produits exceptionnels	195	359	-164	-45,66
Charges exceptionnelles	10	52	-42	-80,42
Résultat exceptionnel	185	307	-122	-39,73
Impôts sur les bénéfices	78 579	439 539	-360 960	-82,12
RESULTAT DE L'EXERCICE	255 383	901 785	-646 402	-71,68

re

Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	2 396 119	100,00	4 022 847	100,00	-1 626 728	-40,44
Coût d'achats marchandises vendues	1 095 561	45,72	1 636 051	40,67	-540 490	-33,04
MARGE COMMERCIALE	1 300 558	54,28	2 386 797	59,33	-1 086 238	-45,51
Production vendue	162 597	100,00	144 660	100,00	17 937	12,40
Cie de matières et sous-traitance	63 612	39,12	92 896	64,22	-29 285	-31,52
MARGE DE PRODUCTION	98 986	60,88	51 764	35,78	47 221	91,22
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	2 558 716	100,00	4 167 508	100,00	-1 608 791	-38,60
MARGE BRUTE GLOBALE	1 399 544	54,70	2 438 561	58,51	-1 039 017	-42,61
Autres achats et charges externes	813 104	31,78	874 530	20,98	-61 426	-7,02
VALEUR AJOUTEE	586 440	22,92	1 564 031	37,53	-977 591	-62,50
Impôts, taxes et verst assimilés	6 253	0,24	16 675	0,40	-10 421	-62,50
Charges de personnel	242 915	9,49	217 183	5,21	25 732	11,85
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATIO	337 271	13,18	1 330 173	31,92	-992 902	-74,64
Reprises s/ charges et Transferts	4 047	0,16	16 125	0,39	-12 078	-74,90
Dot. amortissements et provisions	2 502	0,10	197		2 305	NS
RESULTAT D'EXPLOITATION	338 816	13,24	1 346 101	32,30	-1 007 285	-74,83
Produits financiers	16 931	0,66	24 882	0,60	-7 951	-31,95
Charges financières	21 970	0,86	29 965	0,72	-7 996	-26,68
RESULTAT COURANT AVANT IMP	333 777	13,04	1 341 017	32,18	-1 007 240	-75,11
Produits exceptionnels	195	0,01	359	0,01	-164	-45,66
Charges exceptionnelles	10		52		-42	-80,42
Résultat exceptionnel	185	0,01	307	0,01	-122	-39,73
Impôts sur les bénéfices	78 579	3,07	439 539	10,55	-360 960	-82,12
RESULTAT DE L'EXERCICE	255 383	9,98	901 785	21,64	-646 402	-71,68

2050 - Bilan Actif

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL AAZ/LMB															Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12																																												
Adresse de l'entreprise Sogaris 217 94664 RUNGIS															Durée de l'exercice précédent* 12																																												
Numéro SIRET* 3 0 9 0 4 4 4 5 1 0 0 0 4 0															Néant ☐ * Exercice N clos le, 31/12/2016																																												
															Brut 1					Amortissements, provisions 2					Net 3																																		
Capital souscrit non appelé (I)															AA																																												
ACTIF IMMOBILISÉ*		IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *												AB					AC																																							
			Frais de développement *												CX					CQ																																							
			Concessions, brevets et droits similaires												AF					44 419					AG					2 252					42 166																								
			Fonds commercial (1)												AH										AI																																		
			Autres immobilisations incorporelles												AJ										AK																																		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles												AL										AM																																			
		Terrains												AN										AO																																			
		Constructions												AP										AQ																																			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels												AR										AS																																			
		Autres immobilisations corporelles												AT					4 682					AU					3 972					709																									
		Immobilisations en cours												AV										AW																																			
		Avances et acomptes												AX										AY																																			
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence												CS										CT																																	
				Autres participations												CU										CV																																	
				Créances rattachées à des participations												BB										BC																																	
Autres titres immobilisés												BD										BE																																					
Prêts												BF										BG																																					
Autres immobilisations financières*												BH					500					BI					500																																
TOTAL (II)															BJ					49 601					BK					6 224					43 376																								
ACTIF CIRCULANT		STOCKS *	Matières premières, approvisionnements												BL										BM																																		
			En cours de production de biens												BN										BO																																		
			En cours de production de services												BP										BQ																																		
			Produits intermédiaires et finis												BR										BS																																		
			Marchandises												BT					696 289					BU					696 289																													
		Avances et acomptes versés sur commandes												BV										BW																																			
		CRÉANCES		Clients et comptes rattachés (3)*												BX					615 606					BY					17 000					598 606																							
Autres créances (3)												BZ					199 926					CA										199 926																											
Capital souscrit et appelé, non versé												CB										CC																																					
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)												CD										CE																																			
		Disponibilités												CF					2 034 810					CG					2 034 810																														
Comptes de régulation		Charges constatées d'avance (3)*												CH					5 226					CI					5 226																														
		TOTAL (III)												CJ					3 551 859					CK					17 000					3 534 859																									
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)												CW																																													
		Primes de remboursement des obligations (V)												CM																																													
		Ecart de conversion actif* (VI)												CN																																													
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)												CO					3 601 460					IA					23 224					3 578 235																									
Renvois : (1) Dont droit au bail :															(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :															(3) Part à plus d'un an :																													
Clause de réserve de propriété : *															Immobilisations :															Stocks :															Créances :														

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Centrifug combine à l'original

2069RCI - Réductions et crédits d'impôts de l'exercice
REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE
2069RCI
SARL AAZ/LMB
309044451 IS1

Au titre de l'année N

Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé SARL AAZ/LMB Sogaris 217	Néant	
94664 RUNGIS 309044451	PME au sens communautaire	X
Désignation et n° siren de la société tête de groupe KOMMUNICOM SARL 323450163	Société bénéficiant du régime fiscal des groupes	X

I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	2 495
Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)	
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	41 588
Montant des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur des indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D' UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Autres crédits d'impôts	25 080
Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

Rectificatif crédit impot innovation 2014

III – CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

Cegid Group

2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2017

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général de impôts)

Désignation de l'entreprise SARL AAZ/LMB		Néant ☐ *	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 24 445)	DA	24 445
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	2 444
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 670 000
	Report à nouveau	DH	167 691
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	255 382
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
TOTAL (I)		DL	2 119 963
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	383 006
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	932 219
	Dettes fiscales et sociales	DY	57 142
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	85 903
Compte régul.	EB		
TOTAL (IV)		EC	1 458 271
Ecarts de conversion passif* (V)		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	3 578 235
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 458 271
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL AAZ/LMB						Néant ☐		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	660 879	FB	1 735 239	FC	2 396 119	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	141 708	FH	20 889	FI	162 597	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	802 587	FK	1 756 128	FL	2 558 716	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	4 046	
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 562 763
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	1 333 592	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(238 031)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	31 725	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	844 989	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	6 253	
	Salaires et traitements*					FY	170 735	
	Charges sociales (10)					FZ	72 179	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	2 502
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 223 947
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	338 815	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	16 930	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	16 930	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	6 106	
	Différences négatives de change					GS	15 863	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	21 969	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(5 038)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	333 776	

Cegid Group

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2017

Formulaire obligatoire article 53 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise SARL AAZ/LMB		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	177
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	17
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	194
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	10
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	10
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	184
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	78 579
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 579 888
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 324 506
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	255 382
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	3 703
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	10	177
	Autres produits		17
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2054 - Immobilisations

(5)

IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Ne pas reporter le montant des cédentes)*

Désignation de l'entreprise		SARL AAZ/LMB		Néant		*		
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
				3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE		KF	
							44 419	
	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KL
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KO
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW		KX
		Matériel de transport *		KY		KZ		LA
Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	4 682	LC		LD	
Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG	
Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ	
Avances et acomptes		LK		LL		LM		
	TOTAL III	LN	4 682	LO		LP		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
	Autres participations		8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés		IP		IR		IS	
	Prêts et autres immobilisations financières		IT	500	IU		IV	
		TOTAL IV	LQ	500	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			0G	5 182	0H		0J	
							44 419	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
				1		3		4	
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
				1		2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		C0		D0		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	44 419	IX
	Terrains		IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers	IU		MM		MN		MO
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR
Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	4 682	MU	
Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III	IV		NG		NH	4 682	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW
	Autres participations		IO		OX		OY		OZ
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	500	2G
		TOTAL IV	I3		NJ		NK	500	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		OK		OL	49 601	OM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2054 Bis - Tableau des écarts de réévaluation sur immobilisations amortissables

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

2017
DGFIP N° 2054 bis

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31/12/2016						
Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.						
Désignation de l'entreprise : SARL AAZ/LMB						Néant ☒ *
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».						
CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... = Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision. * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

2055 - Amortissements

(6)

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL AAZ/LMB										Néant *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF	2 252	PG		PH	2 252	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	3 722	QM	250	QN		QO	3 972	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU	3 722	QV	250	QW		QX	3 972	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	3 722	ØP	2 502	ØQ		ØR	6 224	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immob. amortissables		DOTATIONS						REPRISES		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL			NM			NO			
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9	Z8			
Primes de remboursement des obligations							SP	SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2056 - Provisions inscrites au bilan

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2017

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL AAZ/LMB							Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
TOTAL I		3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
TOTAL II		5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D
		- corporelles	6E		6F		6G		6H
		- titres mis en équivalence	02		03		04		05
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X
		- autres immobilisations financières (1) *	06		07		08		09
	Sur stocks et en cours		6N	342	6P		6R	342	6S
	Sur comptes clients		6T	17 000	6U		6V		6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X		6Y		6Z		7A
	TOTAL III		7B	17 342	TV		TZ	342	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	17 342	UB		UC	342	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE		UF	342		
	- financières			UG		UH			
	- exceptionnelles			UJ		UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2057 - Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

DGFIP N° 2057 2017

Formulaire obligatoire l'article 53 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise : SARL AAZ/LMB		Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	UN	
	Prêts (1) (2)	UP	US	
	Autres immobilisations financières	UT	UW	
		500	500	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	17 000	
	Autres créances clients	UX	598 606	
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation anticipée des créances) U0)	ZI		
	Personnel et comptes rattachés	UY		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ		
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	191 846
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	
		Divers	VP	8 080
	Groupe et associés (2)	VC		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR		
	Charges constatées d'avance	VS	5 226	
	TOTAUX	VT	821 259	
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF	500	
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	
			A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y		
Autres emprunts obligataires (1)		7Z		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG		
	à plus d'1 an à l'origine	VH		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	932 219	
Personnel et comptes rattachés		8C	16 498	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	38 417	
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW		
	Obligations cautionnées	VX		
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	2 134	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J		
Groupe et associés (2)		VI	383 098	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	85 903	
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ		
Produits constatés d'avance		8L		
TOTAUX		VY	1 458 271	
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		
		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032				

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AAZ/LMB

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 3 578 236 euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 255 383 euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2016 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres financiers immobilisés

Règles et méthodes comptables

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis. Ces titres ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 2 495 euro. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		44 419		44 419
Immobilisations incorporelles		44 419		44 419
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 682			4 682
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 682			4 682
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	500			500
Immobilisations financières	500			500
ACTIF IMMOBILISE	5 182	44 419		49 601

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	44 419			44 419
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	44 419			44 419
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		2 252		2 252
Immobilisations incorporelles		2 252		2 252
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 722	250		3 972
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	3 722	250		3 972
ACTIF IMMOBILISE	3 722	2 502		6 225

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 821 259 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	500		500
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	615 606	615 606	
Autres	199 927	199 927	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 227	5 227	
Total	821 259	820 759	500
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	109 994
Etat - produits à recevoir	8 080
Total	118 074

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 24 445,58 euro décomposé en 19 250 titres d'une valeur nominale de 1,27 euro.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 458 272 euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	932 219	932 219		
Dettes fiscales et sociales	57 051	57 051		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	469 002	469 002		
Produits constatés d'avance				
Total	1 458 272	1 458 272		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	383 098			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	630 944
Dettes provis. pr congés à payer	7 593
Personnel - autres charges à payer	8 905
Charges sociales s/congés à payer	3 417
Charges sociales - charges à payer	2 880
Taxe d'apprentissage CAP	1 123
Formation continue CAP	908
T.V.T.S CAP	103
Total	655 874

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	5 227		
Total	5 227		

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social				24 445,58	24 445,58
Nombre d'actions ordinaires				19 250,00	19 250,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)				4 167 507,55	2 558 716,22
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions				1 327 982,19	336 121,10
Impôts sur les bénéfices				439 539,00	78 579,00
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions				901 784,54	255 382,65
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions				46,15	13,38
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions				46,85	13,27
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés					3
Montant de la masse salariale				150 637,80	170 735,75
Montant des sommes versées en avantages sociaux				66 545,50	72 179,42

AAZ PRODUCTIONS LE MATERIEL BIOMEDICAL

Société à responsabilité limitée au capital de 24 445.58 Euros
Siège social : SOGARIS 217 - 94664 RUNGIS
309 044 451 RCS CRETEIL

ASSEMBLEE GENERALE DU 29 JUIN 2017 **RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS** **DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2016, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Le chiffre d'affaires de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 s'élève à 2 558 716.22 Euros contre à 4 167 507.55 Euros au cours de l'exercice précédent, dégageant un résultat bénéficiaire de 255 382.65 euros.

Notre société exerce une activité portant sur des opérations commerciales sur tous matériels existants ou à créer, utilisables à des fins médicales, pharmaceutiques, de laboratoire ou de recherche.

EVENEMENTS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

Par ailleurs, il convient de souligner que notre Société est **Lauréat du prix Galien 2016** dans la catégorie Dispositifs Médicaux

Ce prix nous a été décerné, le mercredi 7 Décembre 2016, au pavillon d'ARMENONVILLE à PARIS, en présence des plus hautes Autorités Pharmaceutiques et Médicales, pour notre Produit Autotest VIH®, outil de diagnostic supplémentaire dans la lutte pour stopper l'épidémie de SIDA dans le monde.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Les perspectives d'avenir, tels qu'elles ressortent des documents prévisionnels de gestion en l'état actuel du marché, permettent d'espérer un prochain résultat bénéficiaire.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Une analyse succincte des résultats les plus significatifs est jointe en annexe.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 255 382.65 euros de la manière suivante :

	<u>Avant Affectation</u>	<u>Affectation</u>	<u>Après Affectation</u>
Capital	24 445.58	-	24 445.58
Réserve Légale	2 444.56	-	2 444.56
Autres Réserves	1 670 000.00	255 000.00	1 925 000.00
Réserves réglementées	-		-
Ecart de réévaluation	-		-
Report à Nouveau	167 691.19	382.65	168 073.84
Dividendes à distribuer	-		-
Dividendes distribués	-		-
Résultat	255 382.65		
	-----		-----
TOTAL	2 119 963.98		2 119 963.98

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois derniers précédents exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Joseph COULLOC'H
Le Gérant



AAZ PRODUCTIONS LE MATERIEL BIOMEDICAL
Société à responsabilité limitée au capital de 24 445.58 euros
Siège social : SOGARIS 217 - 94664 RUNGIS

309 044 451 RCS CRETEIL

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2017

L'an deux mil dix-sept, et le Jeudi vingt-neuf Juin, quatorze heures, les associés se sont réunis au siège social de la société, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur Joseph COULLOC'H, Gérant non associé, préside la séance en qualité de représentant permanent de la société KOMMUNICOM associée présent détenant le plus de parts.

Le président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation ;
- la feuille de présence ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des projets de résolutions.

Le président déclare que tous les documents prescrits par l'article R 223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions ;
- Rémunération de la gérance ;
- Questions diverses.

Le président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Puis, le président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2016 lesquels font apparaître un bénéfice de 255 382.65 euros.

L'assemblée générale, prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à la majorité de 19 245 voix sur 19 250 voix.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 255 382.65 euros de la manière suivante :

- Au poste Autres Réserves	255 000.00 euros
(Portant ce poste à 1 925 000.00 euros)	

- Au poste Report à Nouveau	382.65 euros
(Portant ce poste à 168 073.84 euros)	

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers précédés exercices.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à la majorité de 19 245 voix sur 19 250 voix.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions relevant de l'article L. 223-19 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à la majorité de 19 245 voix sur 19 250 voix.

Etant observé que les personnes concernées par ce vote étant les seuls associés de la société, ils se donnent réciproquement bonne et valable décharge des conventions énoncées dans ledit rapport.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte que le Gérant n'a perçu aucune rémunération au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2016.

Comme par le passé il continuera de bénéficier, du remboursement des frais de réception, voyage et déplacement engagés pour le compte de la société sur présentation des pièces justificatives.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à la majorité de 19 245 voix sur 19 250 voix.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

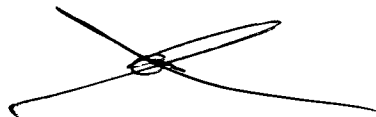
Cette résolution mise aux voix, est adoptée à la majorité de 19 245 voix sur 19 250 voix.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Gérant et par les associés présents.

SARL KOMMUNICOM

Représentée par
Joseph COULLOC'H



JOSEPH COULLOC'H

Gérant

